

Géré par

Zadig Asset Management S.A.

Document d'informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Europe (le « Fonds »), Catégorie d'actions : C CHF HP (LU0608364427) est un compartiment d'iMGP (la « SICAV »), géré par iM Global Partner Asset Management S.A. (la « Société de gestion ») et dont la sous-gestion a été déléguée à Zadig Asset Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OYSTERL'objectif de ce Compartiment est de maximiser la croissance du capital sur le long terme en investissant à tout moment au moins 75 % des actifs du Compartiment dans des actions et instruments assimilés émis par des entreprises basées dans un État membre de l'UE, en Norvège, en Islande ou au Royaume-Uni. Le Compartiment peut également investir dans des actions et autres instruments assimilés émis par des sociétés ayant leur siège social dans d'autres pays européens, ou dont une part prépondérante des actifs ou des intérêts est située en Europe, ou qui opèrent principalement dans ou depuis cette zone géographique.

L'objectif du Compartiment est l'investissement durable, conformément à l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088.

Le Gestionnaire délégué considère que la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorise la création de valeur à long terme, permettant de promouvoir un changement positif. À cette fin, la Société de gestion a adopté une politique ESG qu'il est possible de consulter sur le site www.imgp.com. Selon cette politique ESG, chaque titre dans lequel le Compartiment investit sera soumis à une évaluation détaillée à l'aune d'un ensemble de facteurs ESG fournis par des sources externes, éventuellement complété par des recherches effectuées en interne.

Le Compartiment vise à atteindre une exposition aux biens et services durables, mesurée par la moyenne pondérée estimée du pourcentage des revenus exposés aux produits et services durables pour le portefeuille, qui est d'au moins 40 %, dans le but d'atteindre 50 % d'ici 2026. D'autres indicateurs de durabilité tels que l'intensité du carbone, l'exposition aux solutions à impact social, le pourcentage de signataires du Pacte mondial et la diversité au niveau du conseil d'administration sont également surveillés au niveau du portefeuille.

Le Compartiment investit dans des entreprises qui contribuent à la durabilité par le biais de leurs activités en répondant au moins l'un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD), dans un éventail de pays et de secteurs européens soumis aux restrictions d'investissement énoncées dans le prospectus, en utilisant comme principale mesure l'exposition aux biens et services durables estimée par le pourcentage des revenus d'une entreprise exposée à des produits et services durables.

L'indice MSCI Daily Net TR Europe est employé, dans la monnaie appropriée d'une classe d'actions donnée du Compartiment, aux seules fins de comparaison, y compris de comparaison de la performance. Le Compartiment est géré activement et le pouvoir discrétionnaire du Gestionnaire délégué n'est pas limité par l'indice. Bien que le Gestionnaire délégué puisse tenir compte de la composition de l'indice, le Compartiment est susceptible de différer fortement de l'indice. Vous pouvez vendre vos actions du Compartiment sur demande, chaque jour.

Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Compartiment à des fins de capitalisation.

Recommandation : ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

La classe d'actions est libellée dans une autre devise que la devise de référence du Fonds. Le risque de change de cette classe est couvert par rapport à la devise de référence du Fonds. Toutefois, une couverture totale ne peut être garantie.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, À risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque & et de performance (SRRI) est attribué en raison des variations passées ou attendues du cours de la catégorie d'actions, résultant de sa devise et de la nature des investissements et de la stratégie du Fonds.

Le SRRI se fonde sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication valable du profil de risque futur de la Catégorie d'Actions. Il ne constitue pas un objectif ni une garantie et peut changer au cours du temps.

La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas qu'il s'agit d'un investissement sans risque.

Le Fonds n'offre pas de garantie du capital ni de mesures de protection des actifs.

Le Fonds peut être exposé aux risques suivants, lesquels ne sont pas complètement reflétés par le SRRI et peuvent impacter négativement ses actifs :

Risque opérationnel : les problèmes ou erreurs d'ordre humain ou technique au cours du traitement des transactions et/ou du calcul de la VNI du Fonds peuvent entraîner des pertes.

Risque de liquidité : la vente de titres sur des marchés à faibles volumes peut avoir un impact négatif sur la valorisation, entraînant des pertes.

Risque lié aux instruments financiers dérivés : les transactions de produits dérivés génèrent un endettement qui peut accentuer les pertes si la stratégie (telle que la couverture, l'exposition, la gestion efficace du portefeuille) n'a pas l'effet prévu dans certaines conditions de marché.

Risque de contrepartie : lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées à des contrats tels que des dépôts à terme ou des produits dérivés de gré à gré, des pertes peuvent survenir.

Pour de plus amples informations sur les risques associés à ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège social de la SICAV.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Fonds, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

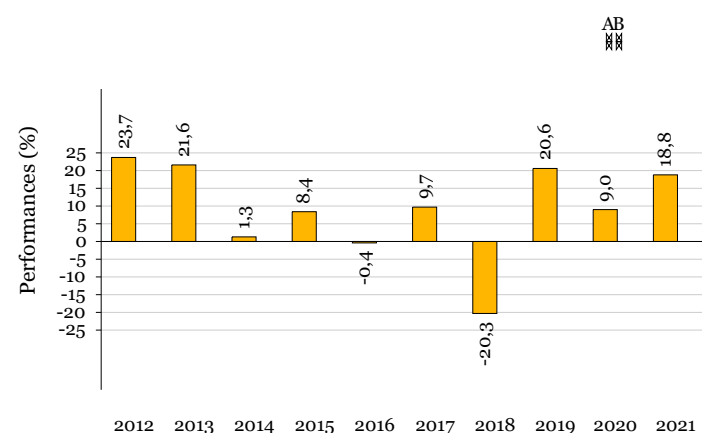
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année	
Frais courants	2,16 %
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions particulières	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à une autre. Ils n'intègrent pas : la commission de performance et les coûts de transaction, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds pour l'achat/la vente de parts d'un autre placement collectif.

Pour obtenir davantage d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Charges et frais » du Prospectus du Fonds, disponible sur le site www.imgp.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances sont indiquées nettes des frais courants. Les frais d'entrée/de conversion/de sortie, quels qu'ils soient, ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Date de création du Fonds : 1er juin 1999

Date de lancement de la Catégorie d'actions : 25 octobre 2011

Devise de référence : Franc suisse

■ Sustainable Europe C CHF HP

A : 26.06.2020 : changements de caractéristiques, plus de détails sont disponibles auprès de la Société de gestion.

B : 01.07.2020 : changements de caractéristiques, plus de détails sont disponibles auprès de la Société de gestion.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Changements : vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment iMGP ou de cette Catégorie d'actions à une autre Catégorie d'actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur pour en savoir plus.

Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples. Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques se rapportent à l'intégralité du fonds à compartiments multiples. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur le site www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

iM Global Partner Asset Management S.A. et le Fonds sont réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.

Le présent document est exact au 18 février 2022.